

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES AILES SAULCETIERES DU 28/10/2016**

La séance est ouverte à 18 heures 15, le quorum étant atteint (14 présents ou représentés sur 34 inscrits, soit plus d'un quart de l'assemblée, conformément aux statuts, voir feuille de présence PJ N° 1 et pouvoirs PJ N° 7 à 9).

Ordre du jour: PJ N° 2

Un invité présent: Monsieur Weissbuch.

### **Approbation des comptes rendus moral et financier de l'exercice précédent:**

Approuvés à main levée, à l'unanimité.

### **Mot du Président**

(Voir la PJ N° 3)

Celui ci passe la parole au trésorier pour annoncer *Une bonne nouvelle*

André Riegert, qui en est le principal artisan nous rappelle que le 7 janvier 2016 avait débuté la quête pour obtention d'une subvention par une réunion avec Jean Marie Bernard, Président du Conseil Départemental 05.

Il nous annonce l'obtention d'une subvention de **14376 €** de la part du Conseil Départemental des Hautes Alpes pour la réalisation d'une piste en bitume qui nous permettra de faire voler nos modèles à roues toute l'année.

Cela couvre près de 90% du devis.

Il enchaîne par le:

### **Rapport financier de l'exercice**

(voir la PJ N° 4)

### **Rapport d'activité présenté par le secrétaire:**

(Voir la PJ N° 5)

### **Approbation des tarifs d'adhésion 2016/2017**

Seuls les tarifs de la cotisation à l'association sont concernés. Proposition est faite de garder les tarifs de l'année écoulée.

Approbation faite à main levée à l'unanimité.

### **Election des membres du Bureau**

Le renouvellement des membres a lieu tous les trois ans et 4 d'entre eux ont été élus l'an dernier. Il reste un poste à pourvoir.

1 seul candidat: Cyril Jourdan.  
Il est élu à l'unanimité à main levée.

Le président lui confiera la responsabilité du monitorat et de la sécurité sur le terrain.

#### **Aménagements du terrain des Pilles pour l'exercice qui s'ouvre:**

Le projet de construction d'une piste en bitume vient de voir son financement presque couvert par le comité départemental.

La couverture de la part manquant et des frais d'aménagement associés (cabane, sécurité...) font l'objet de demandes de subvention auprès de:

- la Mairie de la Saulce (en cours)
- la Communauté de communes de Tallard (sans réponse)
- le conseil régional (en cours de redirection, la demande originale concernait la subvention de la piste)
- La FFAM (possibilité d'obtenir 2000€ pour aménagement de sécurité.

Rappel des consignes de sécurité et présentation du projet de loi régissant notre activité.

- Présentation par le président de la "loi drones" dans ses grandes lignes (voir PJ N° 6 pour plus de détails).
- Rappel des consignes de vol sur le terrain: elles sont affichées sur le panneau présent sur le terrain.
- il est toutefois rappelé que l'accès à la zone de vol est strictement réservée aux pilotes et à leur assistants. Les visiteurs doivent se tenir en arrière de la zone matérialisée par les grosses pierres.

#### **Questions diverses:**

- André rappelle que la FFAM encourage les jeunes à la pratique de l'aéromodélisme en finançant près de 75% du prix d'un aéromodèle et de sa radio. Les AS donnent des cours gratuits. Une fois formés, on ne voit bien souvent plus nos élèves. Comment les fidéliser?

Pas de réponse à ce jour.

- le président signale qu'il est difficile de récupérer le matériel en cas de prêt (simulateur, radio...). Il est proposé d'établir une fiche de prêt à faire signer à l'emprunteur ou à son représentant légal et de faire payer une caution. Cette proposition fera l'objet d'une modification du Règlement Intérieur.

- Monsieur Weissbuch nous fait remarquer que l'intervention de Madame Vincent, conseillère départementale du canton de Tallard a certainement contribué à l'obtention de la subvention. Elle semble intéressée par le notre projet et il serait souhaitable de la contacter.

La séance est levée à 19 heures 30.





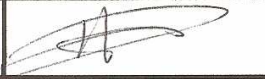


Les participants sont invités à participer au pot de l'amitié offert par les Ailes Saulcetières.

Fait à la Saulce le 29 octobre 2016


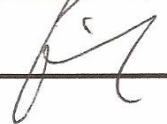
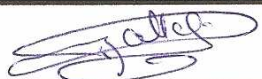


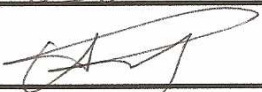

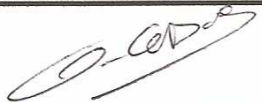
Le Président: René Meynial

Le Secrétaire: Alain Le Boulh



LES AILES SAULCETIERES CLUB N°171					
ASSEMBLEE GENERALE 28 OCTOBRE 2016					
FEUILLE DE PRESENCE					
NOM	VOIX	PRESENT	MANDATAIRE	SIGNATURE	N° Licence
BARO Gérard	1	X			6011362
BEDU JEAN PAUL	1	X			907750
BLANC XAVIER	1	X			1402210ad
BURGHERA MARCEL	1				1304291ad
CAMUS EMMANUEL	1				1301008
CHALVET Eric	1				606740
DALMAU ROBERT	1	X			
DELACROIX CYRIL	1				1603944
DUPLAND ALAIN	1	X			1503431
DURDANT JACQUES	1				506693
EYRAUD VINCENT	1				1603994
GAULIER FRANCIS	1				9904950
GIRARD JEREMI	1				1603943
HELF RAYMOND	1				1226812
IVALDI RAFAEL	1				1603883
JOURDAN CYRIL	1	X			1304456
LALANDRE PHILIPPE	1				609515
LALANDRE DANIEL	1				701533

PJ N° 1 / 2/2

LAMURE CEDRIC					1500662
LE BOULH ALAIN	1	X			1226496
LICH JEAN MICHEL	1				9904950
LLOBREGAT MARVIN	1				1404279
MALLET DOMINIQUE	1	X			1403090
MEYNIAL RENE	1	X			9707812
MLYNARCZYK REMI	1				1017730
PERSICHITTI JULIEN	1				1600513
RIEGERT ANDRE	1				707926
RIEGERT XAVIER	1				707970
SARRAZIN ERWAN	1				1603253
SARRAZIN THEO	1				1603252
SCHLUPP YVES	1				1603815
TOURNEUR ROMAIN	1				1500661
TOURNEUR Gerald	1				1501103
TURCAN CEDRIC	1				1603832
<del>LEBOUR</del>		<del>#</del>			
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>		<b>LE PRESIDENT</b>	<b>LE SECRETAIRE</b>	
<b>CERIFIE CONFORME</b>					

## CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2016

Tous les membres des Ailes Saulcetières sont convoqués à l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi **28 octobre 2014 à 18 heures** à La Saulce, salle des associations, Avenue de Marseille.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de l'année précédente (2015).
- Le mot du Président. (Changement du CRAM en LAM)
- Rapport moral du secrétaire.
- Bilan financier par le trésorier, exercice 2016, budget prévisionnel 2017.
- Approbation des tarifs d'adhésion au club.
- Election d'une personne au bureau de l'association. Le nombre de nos adhérents étant croissant, le président souhaite l'entrée d'une personne supplémentaire au bureau: un moniteur et responsable de la sécurité. Les personnes désirant se présenter à cette élection sont priées de se faire connaître le plus tôt possible.
- Construction d'une Piste en béton bitumineux, cabane du club et aménagements pour la sécurité.
- Rappel des consignes de sécurité: nouvelle norme fédérale, utilisation de l'ancienne piste (Hélico. VGA.) non homologuée.
- Paiement des licences 2017. (Ne pas oublier votre chèque)
- Pot de l'amitié.

Nous comptons sur votre présence. En cas d'empêchement, vous pouvez rédiger un pouvoir au nom d'un autre membre du club (voir modèle ci-joint). Ce pouvoir sera présenté au début de l'AG.

Le Président

R. MEYNIAL

PJ N° 3

Remerciement aux personnes présentes pour le bon fonctionnement de notre association.

Merci également à mes partenaires du Comité Directeur; notre trésorier André toujours très actif, notre secrétaire Alain rempli de bonne volonté et Jean-Paul qui m'a aidé pour la prise en main de ma nouvelle fonction. Nous avons œuvré ensemble pour que notre association soit la plus fonctionnelle possible dans un esprit convivial.

Je tiens à remercier Philippe, pour s'être déplacé à Illiers Combray et nous avoir fait un compte-rendu extrêmement complet sur la piste en caoutchouc ou plastique. Cela nous a aidé pour le choix de notre projet.

N'oublions pas Monsieur Weissbuch sans le terrain duquel nous ne saurions où voler.

Enfin un remerciement à Jean Michel pour la tonte de la pelouse et à Xavier qui s'acharne contre les mauvaises herbes.

Beaucoup de choses se sont passées cette année.

-administrativement; peu visible à l'œil mais bien concrètes et indispensables.

-physiquement plus visibles: l'agrandissement du parking, d'autres sont à venir.

### **Administrativement:**

\*j'ai été tout de suite mis dans le bain car il fallait établir un Protocole avec l'aérodrome GAP-TALLARD immédiatement, sinon planait sur le club une menace d'interdiction de vol par la DGAC. Ce Protocole est obligatoire dans un périmètre de 5 km d'un aérodrome. Nous avons établi ce protocole en liaison avec l'aérodrome au mois de novembre, décembre; mais il fallait la signature du propriétaire de l'aérodrome: le conseil Départemental; donc passage en commission : signé le 8 Avril.

\*Réunion à Marseille avec les présidents du CRAM, CDAM et clubs:

1-Transformation des CRAM et CDAM en LAM.

2-Nouvelle réglementation:

déclaration de tous les terrain de vol à la DGAC N° IAP(sites de vols de pente, etc...)

(la piste BAUDON n'est pas homologuée)

immatriculation des modèles

transpondeur

\*Etablissement de demandes de subventions:

-Mairie de LA SAULCE

-Communauté de communes de TALLARD

-Conseil Régional

-Conseil Départementale: voté :14376 euros

(devis de la Routière du Midi: 15283 euros)

### **Physiquement:**

\*Agrandissement du parking

\*Projet de piste : nous prévoyons une nouvelle orientation de la piste.  
\*cabanon.

**Activités de l'année:** Alain va nous faire son compte-rendu  
et André nous résumera ensuite son bilan financier.

**Cette année: pas d'élection du tiers sortant:**

Je souhaitais prendre 2 personnes supplémentaires au bureau, à cause de l'augmentation du nombre d'adhérents et pour rendre ces personnes légitimes dans le cas d'un rappel à l'ordre de la sécurité : mais impossible à cause des Statuts.

Nous changerons les Statuts l'année prochaine pour que cela devienne possible.

Nous avons tout de même droit à 1 personne supplémentaire  
qui sera nommée responsable sécurité et moniteur

Nous avons une progression du nombre d'adhérents:

2013 = 12	dont -de 18 ans =	3
2014 = 20		5
2015 = 28		8
2016 = 31		11

des jeunes gens bien sympathiques qui mettent beaucoup d'animation sur le terrain  
(Cyril et Cédric)

Respecter les règles de sécurité

Attention à ne pas voler en dépassant la Piste; coté tables.

Piste BAUDON non homologuée; aucun recours possible si accident.

LES AILES SAULCETIERES EXERCICE 01/09/2015 à 31/08/2016

N°0171 Siret 814 743 167 00011

LES AILES SAULCETIERES

1/09/2015 AU 31/08/2016

PRODUITS			CHARGES		
Libelle	Prévision 2017	Réel	Libelle	Prévision 2017	Réel
<b>RECETTES</b>			<b>ACHATS</b>		
SOLDE ANNEE ANTERIEUR		1136,37	REGLT COTISATIONS FEDE:CLUB	38	38,00
SUBVENTION			REGLT COTISATION GRAM	25	37,00
MAIRIE LA SAUCE	400	425,00			
FFAM	64	64,00			
SUBVENTION DEMANDEE P/2017	15000				
<b>DONS</b>			REGLT COTISATION REVUES	60	60,00
SARL ARNAUD PEINTURE		250,00	REGLT COTISATIONS FEDE MEMBRES	900	969,50
SARL CLAIR NET		150,00	REGLT AUCHAN BOISSONS APERO	30	28,85
SARL REGIE FONCIERE RIEGERT		500,00	Règt AUCHAN PULVERISTAEUR	7	6,90
SARL GERARD PHILIPPE		200,00	Règt BILOCC P/ APERO	15	12,69
<b>DIVERS</b>			Règt BILOCC P/TONTE		42,00
<b>MEMBRE BIENFAITEUR</b>			TAXE TENUE CPTÉ	26	25,40
M.DALMAU ROBERT		80,00	ACHATS CHAINE RUBALISE		56,70
			ACHAT MANCHE A AIR FFAM		20,00
			ETRENNE P/PARKING		550,00
<b>ENCAIST. COTISATIONS</b>			BCA 111 TONNES GRAVIER		1598,77
<b>COTISATIONS FEDERATIONS</b>	900	969,50	Règt MEYNIAL WALRUS		92,18



**LES AILES SAULCETIERES EXERCICE 01/09/2015 à 31/08/2016**

<b>COTISATIONS REVUES</b>	<b>60</b>	<b>60,00</b>			
COTISATIONS CLUB	880	875,00			
<b>TOTAL</b>	<b>17304</b>	<b>4709,87</b>			
<b>SOLDE AU 31/08/2016</b>	<b>11771,88</b>				
<b>LE TRESORIER : A. RIEGERT</b>					
<b>AMENAGEMENT DIVERS</b>	<b>1000</b>				
GOUDRONNAGE PISTE	15000				
<b>TOTAL</b>	<b>17101</b>	<b>3537,99</b>			

## **AILES SAULCETIERES**

### ***COMPTE RENDU D'ACTIVITE ANNEE 2015/2016***

#### **Evolution du nombre de licenciés**

L'effectif des AS a progressé régulièrement depuis 5 ans:

Saison 2011/2012: 9  
Saison 2012/2013: 12  
Saison 2013/2014: 20  
Saison 2014/2015: 28  
Saison 2015/2016: 31

#### **Répartition par tranche d'âge pour la saison 2015/2016:**

De 6 à 18 ans: 12  
De 19 à 40 ans: 2  
De 41 à 60:ans: 6  
De 61 à 80 ans: 11

#### **Evénement survenus pendant la saison:**

Repas annuel le 31 janvier au Pavillon Carina

Un commodat a été signé entre les AS et le propriétaire du terrain, Mr Weissbuch, pour une durée de 25 ans. Il nous garantit la jouissance du terrain pendant cette période.

Un protocole d'accord a été signé entre l'aérodrome de Gap.Tallard et les AS. Il garantit la pratique de notre activité dans les limites qui y sont fixées et pour une période de 5 ans renouvelable tous les ans.

Le parking a été déplacé et les tables de préparation reculées afin de garantir la sécurité.

Des membres des AS ont participé ou assisté à des manifestations d'aéromodélisme: Ribiers le 26 juin, Aspres le 9 juillet et Molines en Q. les 19/20/21 août.

Les AS ont été bien représentées à l'expo Modélisme qui s'est déroulée au Quattro les 24 et 25 septembre 2016. Avions, hélicos, drone se sont fait admirer, ainsi que des gros planeurs suspendus au portique. Près de 2000 personnes ont pu apprécier les prestations exposées et quelques uns poser des questions.

#### **Projets en cours:**

Le goudronnage de la piste pourrait être pris en charge en grande partie par le Conseil départemental. Le dossier est bien avancé et a priori la subvention votée.

Une cabane de chantier est attendue. Notre trésorier a négocié sa fourniture avec une société de location locale.

Les plots qui la recevront sont en place.

Elle servira à entreposer du matériel (tondeuse, chaises, parasol...).

### **Activité sur le terrain**

Il est bien rare qu'il n'y ait personne le matin aux Pilles: Xavier et André y sont presque tous les jours, ainsi que Jean Paul et parfois Gérard.

Le mercredi matin, s'y joignent René et Alain

Le samedi matin, ce sont les deux Cyril et Cédric qui se joignent aux autres, ainsi que Rémy.

Le dimanche matin voit aussi son contingent de pilotes.

Dominique, Philippe et son fils Daniel qui n'habitent pas la région honorent le terrain de leur présence lors de leurs passages dans la région.

En période scolaire, de jeunes enfants viennent apprendre à piloter en double commande avec nos moniteurs bénévoles.

Avions, planeurs, drones et autres objets volants animent alors le ciel sous l'oeil avisé de Robert qui suit tout cela de près.

### **Evolutions dans la pratique de notre activité:**

L'arrivée de jeunes adultes a apporté la pratique de nouvelles disciplines:

- Passages de portes avec de petits appareils 3D
- Course au ruban
- vols en immersion avec avions et planeurs
- vols de "drones".

### **Remarques**

Comme dans toutes les associations, seul un noyau est presque tout le temps présent sur le terrain. Il représente 1/4 de l'effectif du club.

Les plus jeunes à qui on a appris à piloter ne reviennent que rarement sur le terrain. Nos moniteurs investissent du temps dans ces formations mais le club en profite peu en terme de pérennisation des effectifs.

PJ N° 6

Voir Aéromodèles N° 106

PJ N° 7, 8 et 9

**Les Ailes Saulcetières**  
**FFAM 0171**  
**05110 La Saulce**  
**Les Ailes SAULCETIERES**

PJ N° 8

**Assemblée générale du 28 Octobre 2016**

**POUVOIR**

Je soussigné **M Daniel Lalandre** donne par la présente, tous pouvoirs.

Afin de prendre part à toutes délibérations, votes, motions ou scrutins :

Signer toutes feuilles de présence et tous engagements, registres et procès-verbaux ; faire toutes protestations, oppositions, réserves et exercer tous les droits conférés aux membres de l'association « Les AILES SAULCETIERES »

Substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer ma représentation à ladite Assemblée Générale, des membres de l'association sus-indiquée,

convoquée pour le 28 octobre 2016 à 18h.

A M René MEYNIAL

Fait à Colombes

le 14 octobre 2016

Date et signature précédées de la mention (bon pour pouvoir)

Les Ailes Saulcetières

FFAM 0171

05110 La Saulce

**Les Ailes SAULCETIERES**

PJ N° 9

**Assemblée générale du 28 Octobre 2016**

**POUVOIR**

Je soussigné M.....Lalandre Philippe..... donne par la présente, tous pouvoirs.

Afin de prendre part à toutes délibérations, votes, motions ou scrutins :

Signer toutes feuilles de présence et tous engagements, registres et procès-verbaux ; faire toutes protestations, oppositions, réserves et exercer tous les droits conférés aux membres de l'association « Les AILES SAULCETIERES »

Substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer ma représentation à ladite Assemblée Générale, des membres de l'association sus-indiquée,

Convoquée pour le 28 octobre 2016 à 18h.

A M.....André Riegert.....

Ou M.....René Reynial.....

Fait à Colombes

le 1<sup>er</sup> octobre 2016

Date et signature précédée de la mention (bon pour pouvoir)

Bon pour pouvoir P Lalandre

PJ N°7

Les Ailes Saulcetières  
FFAM 0171  
05110 La Saulce

**Les Ailes SAULCETIERES**

Assemblée générale du 28 Octobre 2016

**POUVOIR**

Je soussigné M.....*Karin RIEGERT*..... donne par la présente, tous pouvoirs.

Afin de prendre part à toutes délibérations, votes, motions ou scrutins :

Signer toutes feuilles de présence et tous engagements, registres et procès-verbaux ; faire toutes protestations, oppositions, réserves et exercer tous les droits conférés aux membres de l'association « Les AILES SAULCETIERES »

Substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer ma représentation à ladite Assemblée Générale, des membres de l'association sus-indiquée,

convoquée pour le 28 octobre 2016 à 18h.

A M.....*RIEGERT Karin*.....

Ou M.....

Fait à *CAH* le *29/9/16*

Date et signature précédées de la mention (bon pour pouvoir)

*bon pour pouvoir*  
